

A F F A I R E N° 25.

O B J E T / : Prêt d'acompte d'un montant de 16 030 000 francs à contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations sur le contingent de 1982.

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,
La mission de la Caisse des Dépôts et Consignations qui se rendra à la Réunion au mois de Février 1982 déterminera pour l'année prochaine le contingent d'emprunt à accorder à la Municipalité de Saint-Denis.

Si on s'en tenait à cette date les fonds qui nous seraient attribués ne rentreraient dans les caisses communales qu'au mois de Mai ou Juin 1982.

Afin d'éviter une rupture dans la trésorerie de la Ville, je vous demande Mesdames, Messieurs et Chers Collègues de m'autoriser à solliciter de la Caisse des Dépôts et Consignations une participation sur le programme de 1982, un prêt d'un montant de 16 030 000 Francs qui serait destiné à financer des projets d'assainissement et d'eau potable.

Je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE

St. Denis le 14 janvier 1982
P/le Préfet, le Secrétaire Général
Signé : *Richard CULTIANX*
P/le Préfet et par délégation,
le Directeur des Finances et des
Collectivités Locales,
Signé : *M. Claude A Paroey*

